

7. DÉCLARATION DE GARANTIE

L'acheteur convient qu'il n'y a pas de garantie de qualité marchande ou d'adéquation à l'usage prévu et qu'il n'y a pas d'autres recours ou garanties implicites allant au-delà de la description figurant au recto de l'accord. Cette garantie ne s'applique qu'à l'acheteur initial.

Les produits reçus sans l'autorisation appropriée ne seront pas traités dans le cadre de la garantie ou du service. Tous les articles retournés pour réparation doivent être envoyés en port payé dans l'emballage d'origine ou dans un autre emballage approprié, remboursé pour éviter tout dommage. Nous ne serons pas responsables des dommages causés par un emballage inadéquat.

REMARQUE : Cette garantie n'est valable que si elle est enregistrée auprès du fournisseur dans les 30 jours suivant la date d'achat.

Pour référence, notez le numéro de série, la date d'achat et le nom du fournisseur.

Numéro de série

Date d'achat :

Fournisseur :

8. ÉLIMINATION DES PRODUITS

Si le produit doit être éliminé, il convient de respecter les dispositions légales en vigueur.

Informations sur l'élimination des appareils électriques et électroniques dans la Communauté européenne.

L'élimination des appareils électriques est réglementée au sein de la Communauté européenne par des réglementations nationales basées sur la directive 2012/19/UE relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE). Conformément à ces réglementations, tous les appareils fournis après le 13.06.05 dans le business to business, auxquels ce produit est affecté, ne peuvent plus être éliminés avec les déchets municipaux ou domestiques. Ils sont marqués du symbole suivant pour l'.

Les règles d'élimination au sein de l'UE pouvant varier d'un pays à l'autre, veuillez contacter votre fournisseur si nécessaire.



AHN Biotechnologie GmbH
Ulmeberg Weg 14 D.
99734 Nordhausen
Allemagne

Telephone : +49(0)363165242-0
+49(0)363165242-24 Fax :
+49(0)363165242-00

Courriel électronique : info@ahn-bio.com
www.ahn-bio.com

0346-000002-003R1

© 2015 AHN Biotechnologie GmbH

10

Agitateur magnétique analogique sans chauffage 10L



AHN myLab SM-02



Manuel d'instruction

1. DESCRIPTION DU PRODUIT

Ce manuel fournit des informations importantes sur la sécurité de l'agitateur magnétique. Il doit être conservé à proximité de l'appareil pour une consultation rapide et facile. Cet instrument permet de mélanger des liquides jusqu'à un volume de 10 litres (H₂O).

2. UTILISATION PRÉVUE

Cet agitateur magnétique est idéal pour les mélanges, les agitations, les titrages, la préparation de solutions pour les différents usages, etc.

3. ACCESSOIRES STANDARD

- Adaptateur électrique : 100-240VAC, 50/60Hz (entrée), 24V $\overline{\text{---}}$ 1.5A (sortie)
- Manuel d'utilisation du produit et carte de garantie
- Barre d'agitation magnétique (25mm)

REMARQUE : Avant d'utiliser l'instrument, veuillez lire attentivement ce manuel d'utilisation. Ce manuel est destiné à faciliter l'utilisation et l'entretien de l'appareil et non à le réparer. Pour toute réparation, veuillez contacter le fournisseur.

4. CARACTÉRISTIQUES ET SPÉCIFICATIONS

- Le puissant moteur à courant continu offre une vitesse constante dans des conditions de charge variables.
- Vitesse variable de 400 à 2200 tours/minute avec un temps de fonctionnement infini
- Faible encombrement permettant d'économiser un espace précieux sur l'établi

Type de moteur	Moteur à courant continu
Gamme de vitesse	400 à 2200 tr/min
Capacité d'agitation maximale (H ₂ O)	Jusqu'à 10 L
Mode temps	Fonctionnement continu
Dimensions	248 x 156 x 92 mm
Classe de protection	IP 21
Températures ambiantes admissibles	5 °C à 40 °C
Humidité relative admissible	< 80%
Poids	1,5 kg
Tension d'entrée	24V $\overline{\text{---}}$ 1.5A
Consommation électrique	15W

Taille maximale recommandée pour les barres	Vitesse maximale
25 mm	2200 RPM
35 mm	1800 RPM
50 mm	1500 RPM
60 mm	1000 RPM

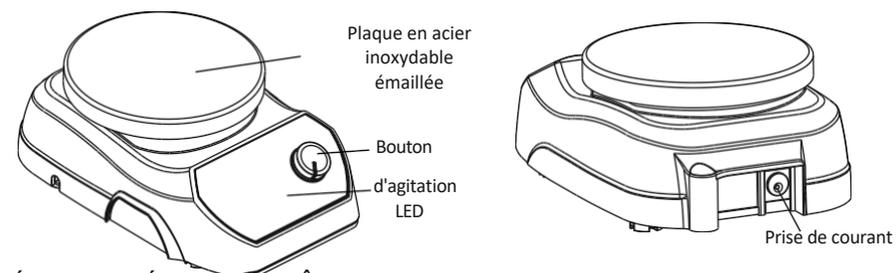
5. INSTALLATION

Retirez délicatement l'emballage supérieur et sortez l'agitateur en le tenant par le bas. Lors de la utilisation de l'appareil, veillez à ce que tous les accessoires d'emballage soient retirés du produit. Conservez tous les emballages en lieu sûr pendant au moins deux ans à des fins de garantie.

6. FONCTIONNEMENT

METTRE L'APPAREIL EN MARCHÉ

Après avoir branché l'adaptateur d'alimentation à l'arrière de l'appareil comme indiqué dans l'image ci-dessous, allumez l'alimentation principale et tournez le bouton vers la droite jusqu'à ce qu'un "clic" se fasse entendre.



OPÉRATION DE DÉMARRAGE/ARRÊT

Une fois que toutes les procédures préalables ont été effectuées. Pour DÉMARRER l'opération, allumez l'alimentation principale et tournez le bouton vers la droite jusqu'à ce qu'un "clic" se fasse entendre, ce qui signifie que l'agitateur est prêt à régler la vitesse. La vitesse peut être augmentée progressivement de 400 RPM à 2200 RPM en tournant le bouton de gauche à droite et pour diminuer la vitesse, tourner le bouton de droite à gauche. Cet appareil fonctionne en mode continu (pour un temps infini).

7. DÉCLARATION DE GARANTIE

Ce produit est garanti contre tout défaut de matériau et de fabrication pendant période de deux (2) ans à compter de la date d'achat. Votre produit sera dûment réparé sur notification rapide dans le respect des conditions suivantes :

La garantie est invalidée par toute modification non effectuée en usine, ce qui met immédiatement fin à toute responsabilité de notre part pour les produits ou les dommages causés par leur utilisation. Le client est responsable du produit ou de l'utilisation des produits ainsi que de toute surveillance nécessaire à la sécurité. Sur demande, les produits doivent être renvoyés au distributeur bien emballés et assurés et tous les frais d'expédition doivent être payés.

REMARQUE : Certains États n'autorisent pas la limitation de la durée des garanties implicites ni l'exclusion ou la limitation des dommages accessoires ou indirects. Cette garantie vous donne des droits légaux spécifiques. Cette garantie est donnée expressément en lieu et place de toute autre garantie, expresse ou implicite.